

14,3 KM
220 D^{+/-}

SAINT JEAN DE VEDAS
DIMANCHE 26 AVRIL 2015 - 9H30

TRAIL



LA PISTOLE VOLANTE



RENSEIGNEMENTS

Tél. 06 50 56 31 12
<http://vedas.endurance.free.fr>

INSCRIPTIONS : WWW.ATS-SPORT.COM

**Cabinet Tonnon
& Associés**
Société d'Expertise Comptable

**SUP
CARD**
Carrelage de 1er choix

Carrefour
SAINT-JEAN-DE-VÉDAS

**ENDURANCE
SHOP**

saint jean de védas

TRAIL

LA PISTOLE VOLANTE

Course nature de 14,3 km (220 m D+) Dimanche 26 avril 2015 à 9H30 Gymnase de la Combe à Saint Jean de Védas

En 1663, trois étudiants impécunieux désireux d'acquérir le secret de la Pistoie Volante, cette pièce d'or magique qui avait le pouvoir de revenir dans la poche de son possesseur après usage, s'attachèrent dans cette intention les services d'un hebdomadier de la cathédrale de Montpellier et d'un magicien de campagne. Au lieu-dit « Le Moulin du Trou » à Saint Jean de Védas, nos cinq compères se livrèrent à toutes les cérémonies de magie noire requises en pareil cas. L'expérience tourna court car le diable en personne s'invita à la scène sous les différentes apparences qui siéent bien à l'imagerie populaire. Effrayés de cette maligne irruption, nos cinq lascars détalèrent sans demander leur reste. Informé de cette infortune, l'évêque de Montpellier exigea du religieux qu'il rejoigne à pied la cité éternelle en signe de pénitence...

NOS PARTENAIRES



Carrelage de 1er choix



Société d'Expertise Comptable



Domaine
Le Claud



Port. 06 09 51 51 51
Tél. 04 67 47 63 46 Fax 04 67 07 31 58
R.L. route de LARIVE - 34430 St Jean de Védas



06 67 69 24 70 21, rue des Grands - 34430 St Jean de Védas
Site : www.stphaneauto.com
E-mail : contact@stphaneauto.com
06 68 40 90 94

Renseignements : Tél. 06 50 56 31 12
<http://vedas.endurance.free.fr>



- Ambiance médiévale
- Apéritif médiéval à l'issue de la remise des prix

REGLEMENT

Article 1 : Védas Endurance et Endurance Shop Saint Jean de Védas organisent avec le concours de la ville de Saint Jean de Védas une course à pied 100% nature de 14,3 km (220 m D+) dans la garrigue védasienne intitulée « La Pistole Volante » le dimanche 26 avril 2015 à 9H30 au départ du gymnase de la Combe, rue de la Combe à Saint Jean de Védas.

Article 2 : La course est ouverte aux coureurs (hommes et femmes) nés en 1998 et avant, licenciés F.F.A, F.F.TRI et non licenciés. Les athlètes licenciés F.F.A et F.F.TRI doivent présenter leur licence 2014-2015. Les athlètes non licenciés doivent fournir un certificat médical de non contre-indication de la pratique de la course à pied (ou athlétisme) en compétition de moins d'un an à la date du 26 avril 2015. Les coureurs participent à la compétition sous leur propre responsabilité.

Article 3 : Les inscriptions sont prises en ligne sur le site internet www.ats-sport.com jusqu'au vendredi 24 avril 2015 ; par courrier adressé à Védas Endurance, 8 rue des genêts - 34430 Saint Jean de Védas avant le lundi 20 avril 2015 ; ou sur place le jour de la course entre 8H00 et 9H15. Les droits d'inscription sont fixés à 10 € (Chèque à l'ordre de Védas Endurance). Pas d'inscription par téléphone.

Article 4 : Le retrait des dossards est prévu sur place le jour de la course entre 8H00 et 9H15.

Article 5 : Le chronométrage par puce électronique est assuré par la société ATS Sport. Toute puce non récupérée sera facturée 15 € au concurrent responsable de sa perte.

Article 6 : Un ravitaillement coureurs sont prévus sur le parcours et un à l'arrivée.

Article 7 : Un T-shirt commémoratif de la course est remis aux 300 premiers inscrits.

Article 8 : Les 3 premiers hommes et les 3 premières femmes du classement scratch de la course sont récompensés ainsi que les 3 premiers de chaque catégorie (cadets, juniors, espoirs, séniors, Vétérans 1, Vétérans 2, Vétérans 3 et Vétérans 4) sans cumul possible des récompenses.

Article 9 : Une assistance médicale est assurée sur le lieu de l'épreuve. Sur demande du corps médical l'organisateur se réserve le droit de mettre hors course tout concurrent paraissant inapte à poursuivre l'épreuve.

Article 10 : Les organisateurs sont couverts par une assurance responsabilité civile souscrite auprès de la Fédération Française d'Athlétisme. Les licenciés bénéficient des garanties de leur licence. Il appartient aux autres concurrents de s'assurer personnellement.

Article 11 : L'organisateur se réserve la possibilité de modifier légèrement le parcours en cas de nécessité.

Article 12 : En cas de force majeure ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des coureurs, l'organisateur se réserve le droit d'arrêter ou d'annuler l'épreuve. Les frais d'inscriptions seront intégralement remboursés.

Article 13 : Droit à l'image : Les participants, accompagnateurs et public autorisent Védas Endurance, Endurance Shop, la ville de Saint Jean de Védas, les différents partenaires de la manifestation et les médias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles prises à l'occasion de la Pistole Volante sur lesquelles ils pourraient apparaître.

Article 14 : Conformément à l'article 38 de la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, les participants ont la possibilité de demander aux organisateurs par mail (vedas.endurance@hotmail.com) ou par courrier (Védas Endurance - 8 rue des genêts - 34430 Saint Jean de Védas) la suppression de leurs données nominatives dans la publication des résultats.

Article 15 : Chaque concurrent reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter toutes les clauses.

BULLETIN D'INSCRIPTION PISTOLE VOLANTE

à retourner avant le lundi 20 avril 2015 à : **VÉDAS ENDURANCE**

8 rue des genêts - 34430 SAINT JEAN DE VÉDAS

N° de dossard :

Réservé à l'organisation

T-SHIRT OFFERT AUX 300 PREMIERS COUREURS INSCRITS

NOM : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Date de naissance : Sexe : Homme Femme

N° de Licence : Club :

Participation 10 E (Règlement par chèque à l'ordre de Védas Endurance).

Pour les licenciés : présentation de la licence le jour de la course.

Pour les non licenciés : joindre la copie du certificat médical de non contre-indication de la pratique de la course à pied (ou de l'athlétisme) en compétition de moins d'un an.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement

Fait à le

Signature du participant ou d'un parent pour les enfants mineurs